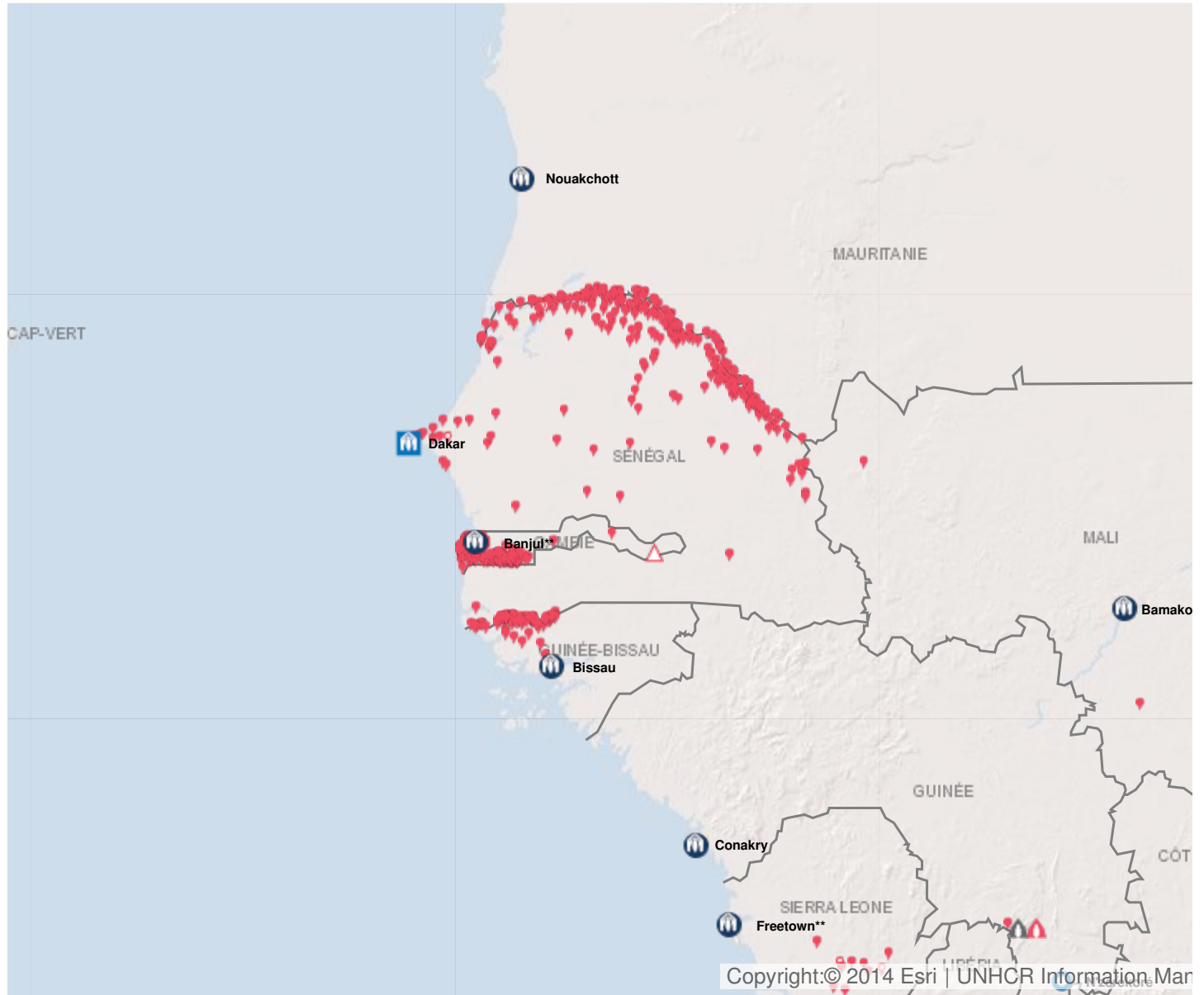


Rapport de fin d'année 2016

Généré le 7/8/2017

Opération: Sénégal – Bureau régional



Personnes relevant de la compétence du HCR

- **98%** EN **2016**

2016

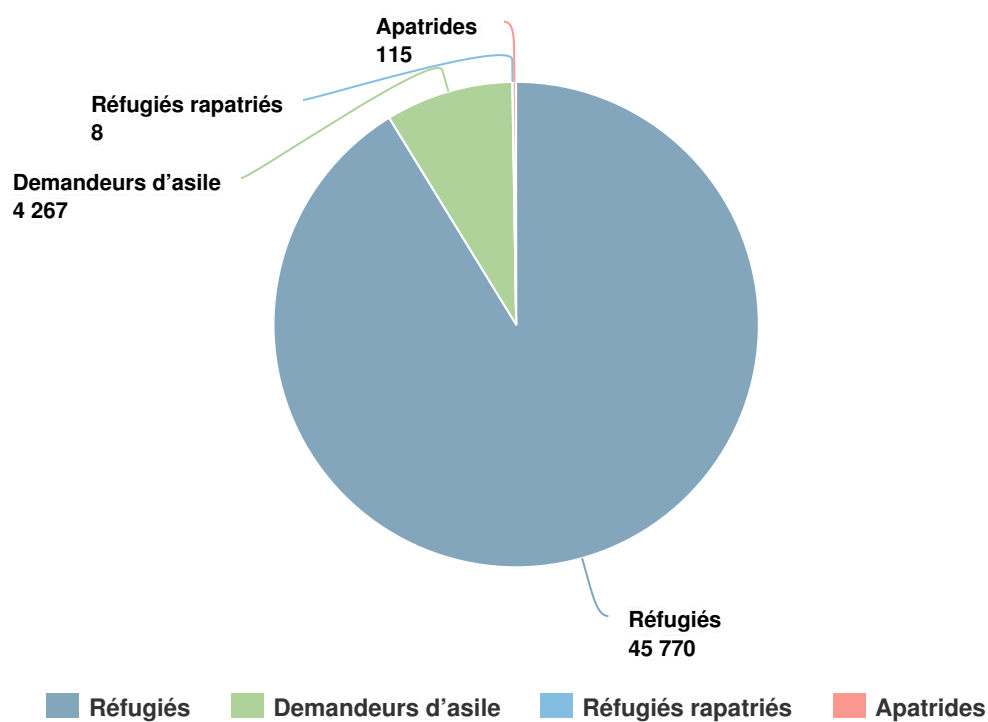
50,160

2015

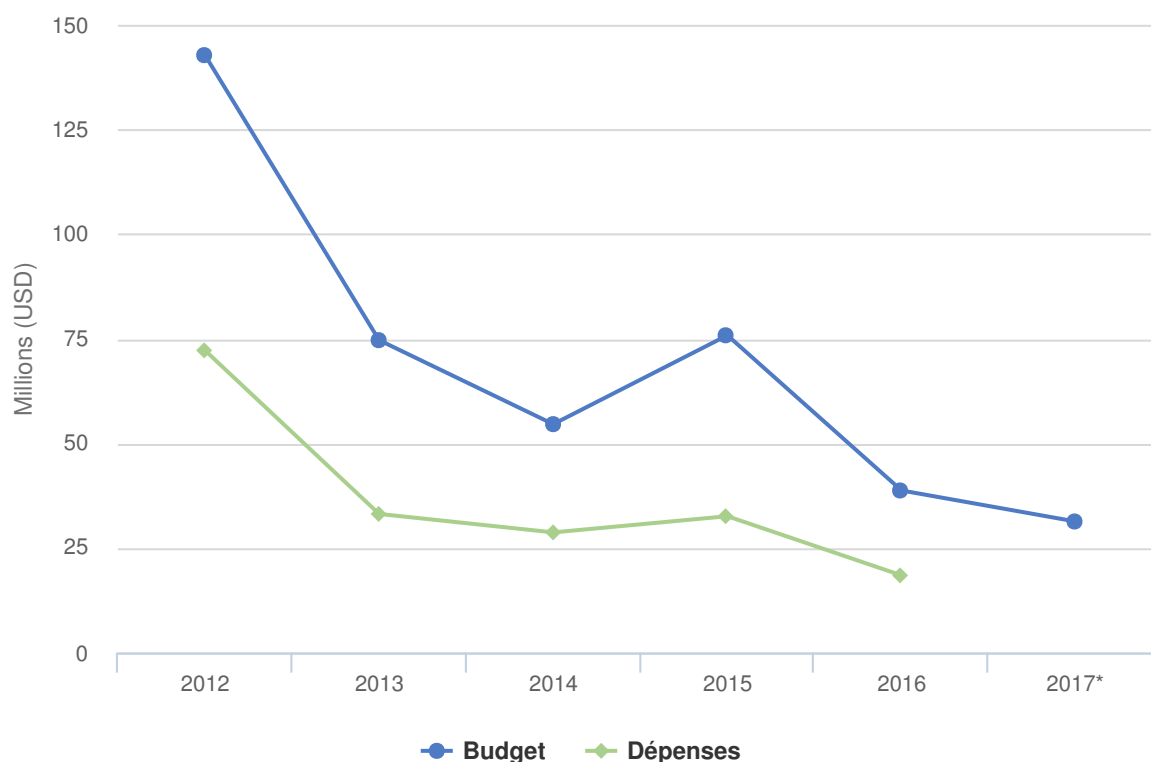
2,232,797

2014

1,252,221



Budgets et Dépenses - Sénégal – Bureau régional



Contexte opérationnel en 2016

En 2016, la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ont joui d'une relative stabilité politique, avec la tenue d'élections pacifiques au Bénin, à Cabo-Verde, en Guinée équatoriale, au Niger, au Ghana et d'un référendum au Sénégal. L'impasse électorale en Gambie a aussi été résolue dans la paix.

Dans l'est de la Côte d'Ivoire, des affrontements intercommunautaires entre éleveurs de bétail et agriculteurs ont fait 20 morts, davantage de blessés et ont détruit des maisons et des propriétés. La violence s'est poursuivie jusqu'en avril 2016 et a déplacé près de 6 000 personnes. On estime que 2 000 personnes ont franchi la frontière vers le Burkina Faso et 740 autres se sont rendus au Ghana en quête de sécurité. Plus de 3 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur de la Côte d'Ivoire.

L'insurrection liée à Boko Haram dans le nord-est du Nigéria n'a cessé de tuer, de blesser et de déplacer des civils.

Au Niger et au Cameroun, les attaques terroristes se sont poursuivies sans relâche, avec pour conséquences des pertes en vies humaines et des déplacements à grande échelle.

Les Gouvernements du Ghana et du Sénégal ont renforcé leurs mesures de sécurité après des attentats en Côte d'Ivoire. Les forces armées de sécurité ont continué à arrêter et fouiller les véhicules, en particulier au Sénégal.

Tendances démographiques en 2016

En 2016, le HCR a signalé que 700 000 personnes à risque d'apatridie et près de 50 000 réfugiés et demandeurs d'asile vivaient dans les six pays (Bénin, Gambie, Guinée-Bissau, Sénégal, Sierra Leone et Togo) couverts par le Bureau régional du HCR à Dakar :

- Fin 2016, le Bénin accueillait 1 035 réfugiés et demandeurs d'asile
- La Gambie abritait 7 940 réfugiés, dont 95 pour cent de Sénégalais
- La Guinée-Bissau comptait 8 697 réfugiés, dont 99 pour cent de Sénégalais
- Le Sénégal avait accueilli près de 17 803 réfugiés et demandeurs d'asile, dont une grande majorité de Mauritaniens
- En Sierra Leone, fin 2016, le HCR portait assistance à 690 réfugiés et demandeurs d'asile.
- Au Togo, on dénombrait après l'exercice de vérification 13 274 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement originaires de la Côte d'Ivoire et du Ghana, ce qui représente une nette diminution par rapport à 2015.

Réalisations

Chiffres clés :

- 100 pour cent des enfants réfugiés au Bénin ont été inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire
- 100 pour cent des réfugiés ont été exemptés de la taxe des expatriés en Gambie
- 703 Libériens en « code rouge », qui ne pouvaient pas initialement démontrer leur nationalité libérienne, ont été reconnus à la suite de l'examen de leur cas par la Mission du Libéria dans plusieurs pays
- 155 cas individuels ont obtenu le statut de réfugié au Sénégal
- 29 réfugiés ont été naturalisés dans la région (15 en Guinée-Bissau, huit au Niger, quatre au Burkina Faso et deux au Togo)

Principales réalisations :

- Au Bénin, 620 personnes ont été inscrites dans le système mutuel de santé. Dans le secteur de l'éducation, les taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire étaient de 100 pour cent.
- En Gambie, les interventions de plaidoyer comme des réunions et un atelier organisé en consultation avec le Gouvernement et les acteurs privés au plus haut niveau ont abouti à l'exonération de la taxe sur les expatriés prélevée sur les employeurs qui engagent des réfugiés, ce qui a élargi les possibilités d'emploi pour les réfugiés.
- En Guinée-Bissau, en mars 2016, le Conseil de Ministres a approuvé 15 cas de naturalisation de réfugiés sénégalais. Il y a encore 545 dossiers similaires en attente d'une analyse et d'une approbation.
- Au Sénégal, une attention particulière a été accordée aux solutions durables et notamment à la naturalisation des couples mixtes. Ces activités ont inclus une vaste campagne de sensibilisation aux différentes options disponibles.
- En Sierra Leone, le HCR s'est concentré sur le renforcement du cadre juridique et administratif afin de consolider l'asile et de prodiguer protection et assistance aux Libériens exemptés restants et aux autres ressortissants placés dans une situation prolongée de déracinement.
- Au Togo, le HCR a élaboré une stratégie pluriannuelle destinée à traiter la situation des Ghanéens au Togo et l'agence a réalisé des activités de plaidoyer en faveur de solutions durables à l'intention de ce groupe et mis l'accent sur l'intégration locale.
- Avec l'appui du Haut Commissariat, le Gouvernement libérien a réalisé une sélection plus approfondie des individus à « code rouge » dans six pays, à savoir la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Sierra Leone, le Nigéria et le Sénégal. De ce fait, les dossiers de 708 personnes ont été traités, dont 703 (correspondant à un nombre initial de « codes rouges » de 560 plus les personnes à leur charge) ont été approuvés, cinq ont été rejetés et 350 personnes ne se sont pas présentées pour l'opération.
- La stratégie régionale globale de solutions durables pour les réfugiés originaires de Côte d'Ivoire a été révisée et approuvée par les parties prenantes concernées lors d'une réunion régionale sur les solutions durables pour les réfugiés ivoiriens, organisée à Abidjan en juillet 2016.

Besoins non satisfaits

- En Guinée-Bissau, du fait des limitations budgétaires, l'opération a dû hiérarchiser ses priorités et a donc été obligée de réduire de nombreuses activités relatives à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, à l'autosuffisance, à l'éducation, à la sensibilisation communautaire et au soutien pour les personnes qui ont

des besoins spécifiques.

- Au Bénin, des réfugiés n'ont pas pu payer leurs droits d'inscription aux examens, leurs fournitures scolaires et d'autres frais nécessaires, faute d'une assistance suffisante de la part du HCR.
-